

MONACO. Centre scientifique : coopération accrue. Une convention vient d'être signée avec l'Université de Nice-Sophia-Antipolis pour développer les échanges

MONACO. Centre scientifique : coopération accrue. Une convention vient d'être signée avec l'Université de Nice-Sophia-Antipolis pour développer les échanges

Une convention de coopération vient d'être signée à Monaco et vise à développer les échanges scientifiques entre l'université de Nice-Sophia-Antipolis et le Centre scientifique de Monaco dans le domaine des recherches marines fondamentales et celui de leur application à la prévention des risques majeurs et à la régénération des milieux dégradés.

Le Centre scientifique de Monaco fut créé en 1960 par S.A.S. le prince Rainier-III qui souhaitait doter la Principauté d'un organisme spécialisé dans les recherches océanographiques et soutenir l'action des organisations gouvernementales chargées de protéger et conserver la vie marine.

En association avec le Laboratoire de radioactivité marine de l'Agence internationale pour l'énergie atomique, il a mené pendant près de trente ans d'importantes recherches, étudiant notamment les pollutions radioactives marines et mettant au point des méthodes propres à les prévenir et à les combattre.

En 1990, le gouvernement princier décida de confier ces activités de contrôle de la pollution au service de l'environnement. Ce changement fut l'occasion pour le Centre scientifique de renouer avec la recherche fondamentale en se réorientant vers l'océanologie. En outre, à la suite de l'adhésion de la Principauté de Monaco à l'accord partiel ouvert « risques majeurs » du Conseil de l'Europe, de nouveaux laboratoires furent mis en place au sein du C.S.M. Ils constituent l'Observatoire océanologique européen.

Sont plus particulièrement concernés par cet accord : les laboratoires d'écologie expérimentale, de géochimie isotopique, de physiologie cellulaire et comparée de l'université de Nice Sophia-Antipolis ; les laboratoires de physiologie cellulaire et d'écophysiologie-biogéochimie de l'observatoire océanologique européen.

Sur la base de programmes coordonnés, des chercheurs mais aussi des techniciens des deux communautés vont travailler ensemble et permettre d'importantes avancées dans un domaine considéré aujourd'hui comme essentiel pour le futur de l'humanité.

Cette convention a été signée par MM. Michel Rouillard, doyen de la faculté des sciences de Nice ; Jean-Pierre Laheurte, président de l'université de Nice Sophia-Antipolis et José Badia, président du Centre scientifique de Monaco ■